



CAP REGIONALE MOBILITE DU 10 NOVEMBRE 2015

Mutations avec avis favorables de la CAP

Contrairement aux CAP précédentes, l'UNSA attire votre attention sur le fait qu'étant donné que cette CAP mobilité était la dernière de l'année 2015, **toutes les mutations favorables sont effectives et définitives, même celles qui auraient dues être sous réserve d'ARL** (autorisation de recrutement locale), par le fait de l'utilisation de la totalité des reliquats d'ARL.

Pour les avis favorables ci-dessous, la date de la prise de poste est fixée au **1er février 2015** (sauf accord entre services et l'agent).

Avis favorable :

- Sylvie LEGER à la DREAL RA – SHCV/Assistante de service
- Laetitia BOUR à la DREAL RA – SPR/Assistante de l'unité risques technologiques et miniers
- Nathalie LAURIOT à la DDT42– SAT/ADS - Instructrice
- Marie-Luce FORISSIER à la DDT42 – SAT/Assistante mutualisée du service
- Hélène BRANDICOURT à la Préfecture du Rhône/Chargée du contrôle de légalité dans le domaine de l'urbanisme
- Liliane DUPONT à la DDT74 – Service Eau et Environnement / Assistante dde la cellule Chasse, Pêche et Faune Sauvage
- Gohar BAGHINYAN à la DIR Centre-Est – SIR de Lyon/Gestionnaire administratif
- Sandrine SZKUDLAREK à la DIR Centre-Est / SREX Chambéry / Comptable et assistante (à priori au 01/01/2016 si accord entre les services)
- Josette VERFAILLE à la DIR Centre-Est – SIR de Moulins / Secrétaire assistante

Avis favorable avec ARL acceptée:

Compte-tenu des ARL acceptées, les prises de postes se feront **au plus tard le 31 décembre 2015**.

- Laurence DEYGAS à la DREAL RA – UT 26/07 – Assistante au sein de la subdivision contrôle technique
 - Agnès COINDRE à la DREAL RA – UT 73/74 – Assistante à l'unité territoriale des deux Savoie à Chambéry
 - Annick CLERC à la DDCS01 – Assistante administrative
- NB : Cette demande de mutation a fait débat car deux agents étaient en concurrence dont**

une (Karine GIRARDET) avait déjà postulé sur ce poste et obtenu un avis favorable sous réserve d'ARL au précédent cycle de mobilité (pas d'obtention d'ARL). L'UNSA était favorable, eu égard ses précédentes demandes, à sa mobilité sur ce poste. Aussi, il a été fait un vote à main levée pour la mutation de Mme GIRARDET (pour : UNSA, abstention : CGT, contre : FO, CFDT, administration). Par conséquent, il a été acté un avis favorable pour Mme CLERC.

- **Jean-Michel BAUMEA** à la DDT26/Service Déplacements et Sécurité Routière – Assistant du Chef de Service
- **Chloé BATTUT** à la DDT26/SG – Assistante du pôle finances et moyens et gestionnaire logistique
- **Laurence SIWINSKI** à la DDT26/SG – Chargée de l'accueil physique et téléphonique
- **Sylvie ARBOGAST** à la DDT26/UT Sud – Instructrice ADS
- **Nathalie VOLLE** à la DDT26/UT Nord – Assistante taxe d'urbanisme

Divers

- Cas de **Mme CARINE LE BOUHEC** – La CAP des adjoints administratifs n'est pas compétente puisque son grade militaire la reclasse dans un corps de catégorie B.

Vos élus UNSA se tiennent à votre disposition.

Les élus UNSA à la CAP Rhône-Alpes

Patrick BOURDIER
Pascale POSLENSKI